

Communiqué de presse

29 novembre 2004

Bilan d'étape de l'opération « Micro portable étudiant »

Un mois après le lancement de l'opération « Micro portable étudiant », par François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le succès est au rendez-vous.

Conscient du retard en matière d'équipements informatiques des étudiants français, le ministre s'est fixé deux objectifs :

- Rendre l'Internet accessible gratuitement dans toutes les universités françaises.
- Multiplier par deux le nombre d'étudiants équipés d'un ordinateur portable.

Pour répondre à cette ambition, la délégation aux usages de l'Internet, chargée par le ministre, de la mise en œuvre de ce projet, a conclu plus de 150 accords avec les principaux acteurs et coordonné un projet collectif visant à :

- Équiper les universités en Internet sans fil (via des bornes WiFi),
- Sensibiliser et accompagner les étudiants dans leur équipement,
- Négocier des matériels, des contenus numériques et des facilités financières les plus adaptées pour les étudiants.

Aujourd'hui, 215 000 étudiants sont équipés d'ordinateurs portables contre seulement 175 000 en septembre 2004. En deux mois, ils se sont équipés davantage que sur l'ensemble de l'année dernière.

A la demande du ministre, des dispositifs de prêt de portables sont mis en place pour répondre aux besoins des étudiants les plus défavorisés dans le cadre de cette opération. Ces dispositifs auront triplé avant la fin de l'année, passant de 24 à 95 établissements équipés.

François Fillon a également demandé à la délégation aux usagers de l'Internet de maintenir tout au long de l'année un niveau d'offre de services et d'informations de haute qualité. Aussi la délégation va-t-elle développer tout au long de l'année 2005 les actions suivantes :

- Renouvellement systématique du matériel dès l'apparition de nouveaux modèles (6 semaines après le lancement, on compte déjà 5 nouveaux modèles).
- Réalisation d'une étude qualitative auprès des étudiants dans les mois à venir pour répondre au mieux à leurs attentes en termes de matériel mais aussi d'usages.
- Contribution de nouveaux partenaires, notamment des associations et bureaux d'élèves afin de répondre au mieux aux attentes du terrain.

François Fillon félicite la communauté universitaire (95% d'universités participantes) pour son soutien à cette initiative et les différents partenaires qui ont contribué à ces premiers succès.

Il s'agit d'une première étape positive incitant à faire davantage pour assurer l'égalité des chances à tous les étudiants afin qu'ils deviennent de vrais acteurs de la société numérique.

.../...

L'OPERATION EN QUELQUES CHIFFRES

Le ministère a débloqué 1.770.000 euros pour cette opération afin de créer un effet de levier. Au total 6.440.000 euros seront investis avant juin 2005 pour l'équipement en accès Wi-Fi grâce à la participation des universités.

- Aujourd'hui, le bilan du premier mois de cette opération confirme que les deux objectifs sont en passe d'être atteints :
 - 95% des universités participent à l'opération. Elles se sont engagées à être équipées en WiFi et à accompagner les étudiants. Dans les mois qui viennent, l'ensemble des étudiants français aura donc un accès gratuit à Internet depuis les campus.
 - À la suite du lancement de la campagne, en un mois, le taux d'équipement des étudiants a été multiplié par 5.
- 21 300 ordinateurs portables ont été vendus sous le label « MIPE », et plus de 20 000 par des grands distributeurs et constructeurs ne faisant pas directement partie du programme gouvernemental, mais qui ont décliné l'opération à travers des offres spécifiques.
 - 20% des étudiants ont choisi les ordinateurs « d'entrée de gamme » dont le prix varie de 929 à 1029 euros.
 - 50% des étudiants ont plébiscité des ordinateurs de « milieu de gamme » dont le prix varie de 1.300 à 1.500 euros.
 - 30% ont opté pour le « haut de gamme » au-delà de 1.500 euros.
- 40% de ces achats ont été financés par l'intermédiaire du prêt étudiant MIPE mis en place en exclusivité par les banques partenaires. Le prêt moyen pour chaque établissement bancaire s'élève à 1.500 euros.
- Le nombre de connexions sur les sites partenaires dédiés à l'opération et le site de la délégation dépasse 3,5 millions. La délégation a répondu à plus de 2 000 questions en ligne.

L'université, moteur de l'opération

À ce jour, 80% des universités sont équipées en WI-FI. D'une mesure d'incitation à l'équipement Wi-Fi dans les universités, on observe aujourd'hui un effet de généralisation. De juin 2004 à avril 2005 la couverture Wi-Fi sera passée de 18% à 100%.

Toutes les informations sur l'opération sont disponibles sur le site de la délégation : <http://www.delegation.internet.gouv.fr/>

Contact Presse : - Service de presse du ministère : 01.55.55.30.10
 - Open Space : Alexandra Romano : 01.47.64.19.80